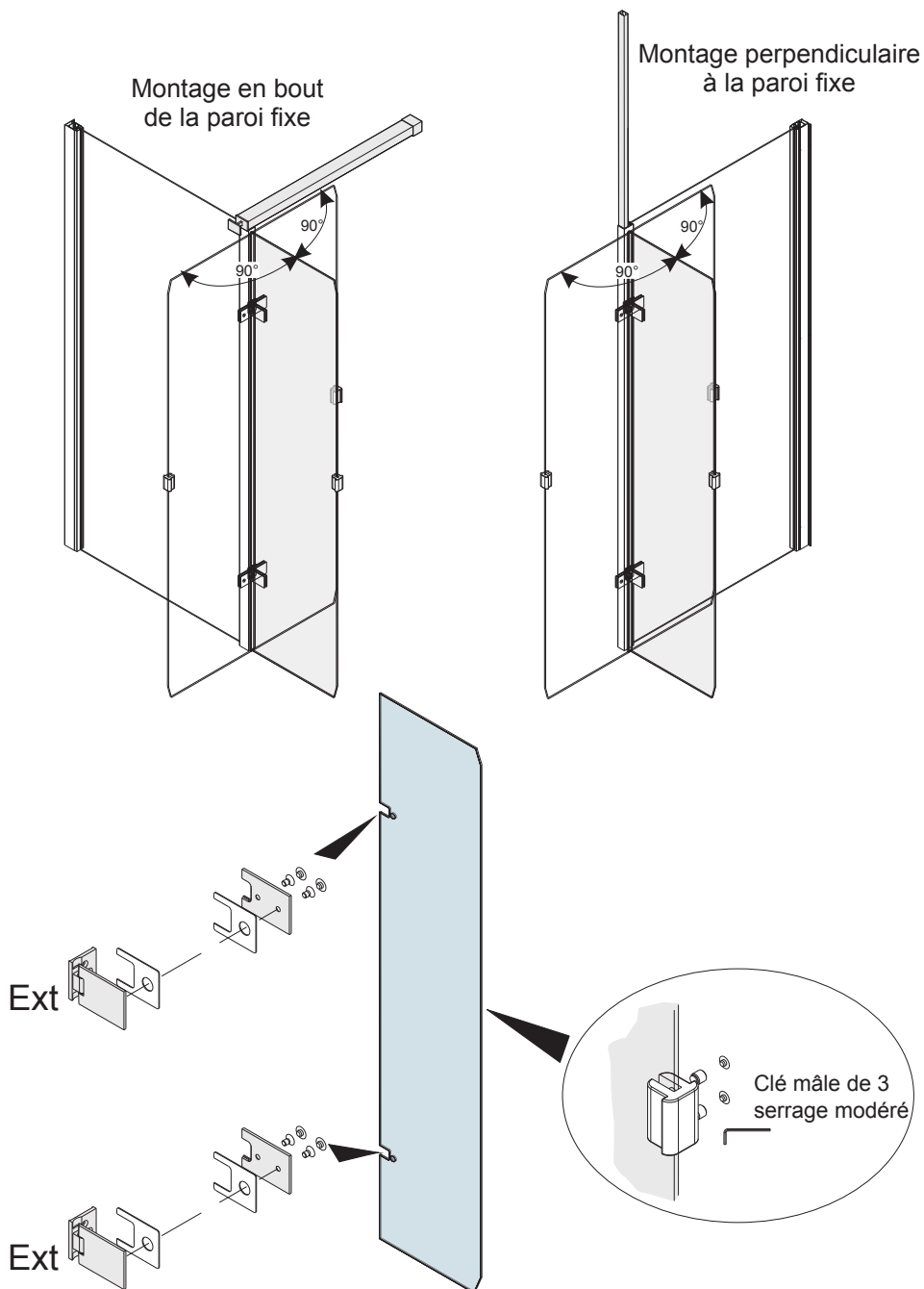


DOCUMENT A CONSERVER - DOCUMENT A CONSERVER - DOCUMENT A CONSERVER

Le montage d'une paroi mobile implique obligatoirement l'utilisation d'une barre de stabilisation (murale ou plafond)



NOTICE A CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DU PRODUIT
LEDA : Z.A. Du Bois Gasseau - CS 40252 SAMOREAU - 77215 AVON CEDEX
TEL : 01 60 71 65 65 - FAX : 01 60 71 66 81

OUTILS

- Tournevis cruciforme pozidrive
- Perceuse
- Foret Ø2.5
- Clé mâle de 3mm
- Niveau

VISSERIE

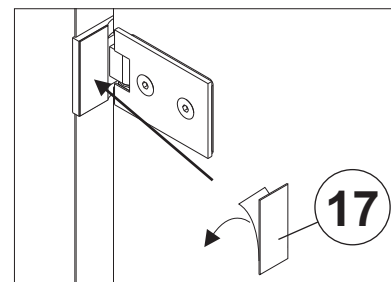
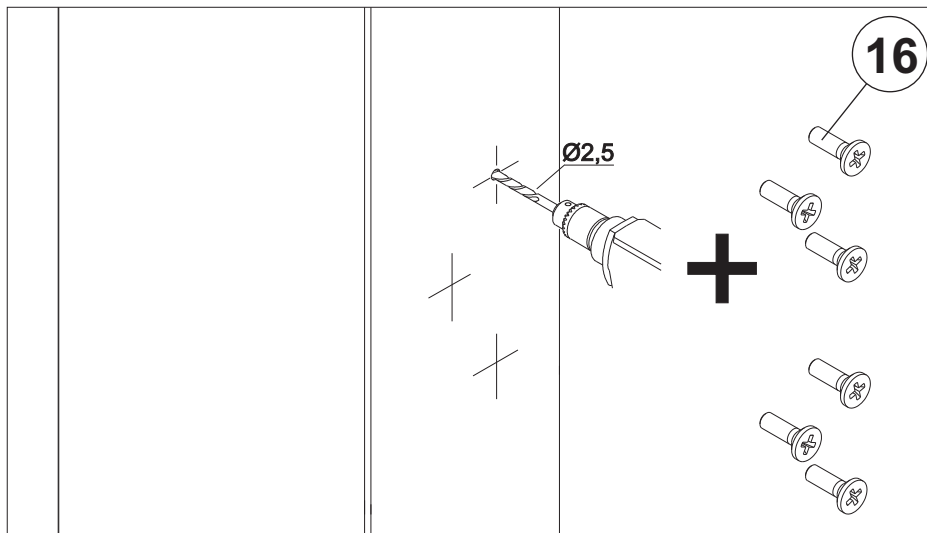
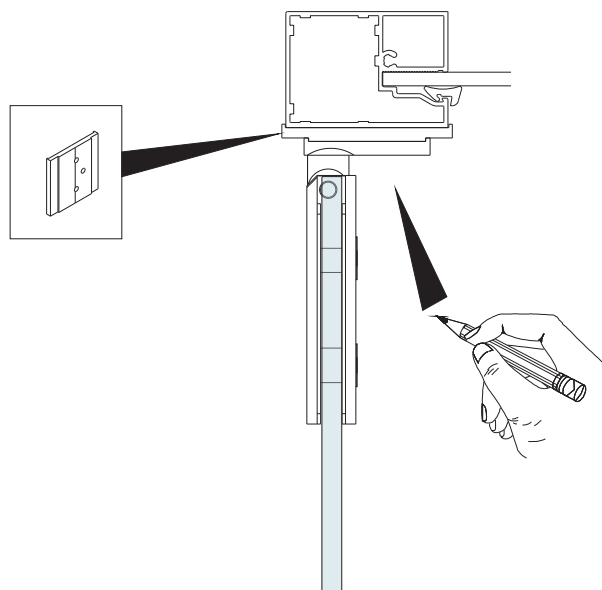
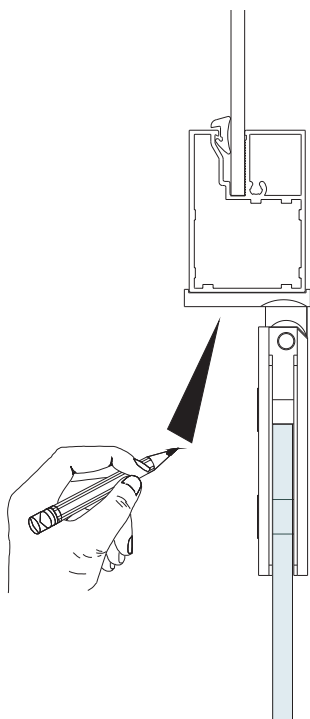
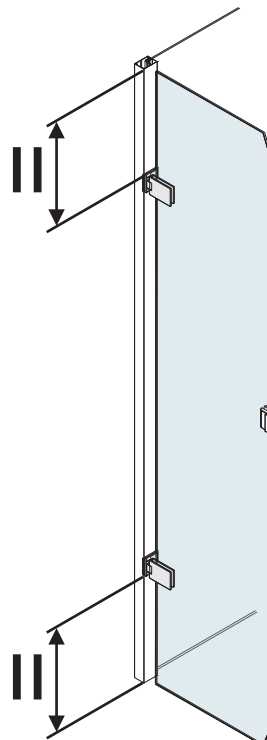
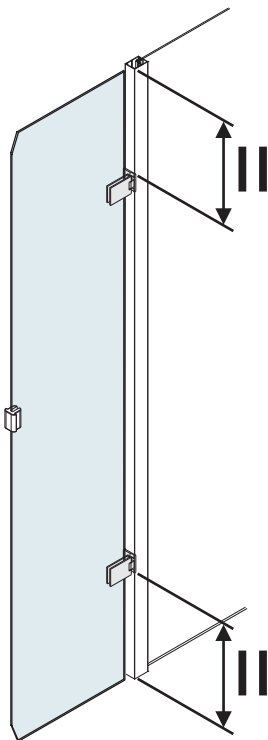
16



6 x TF Ø3,5 x 15,9

LEDA

Le logo de la marque de votre produit à placer de préférence sur une partie plane et vitrée.

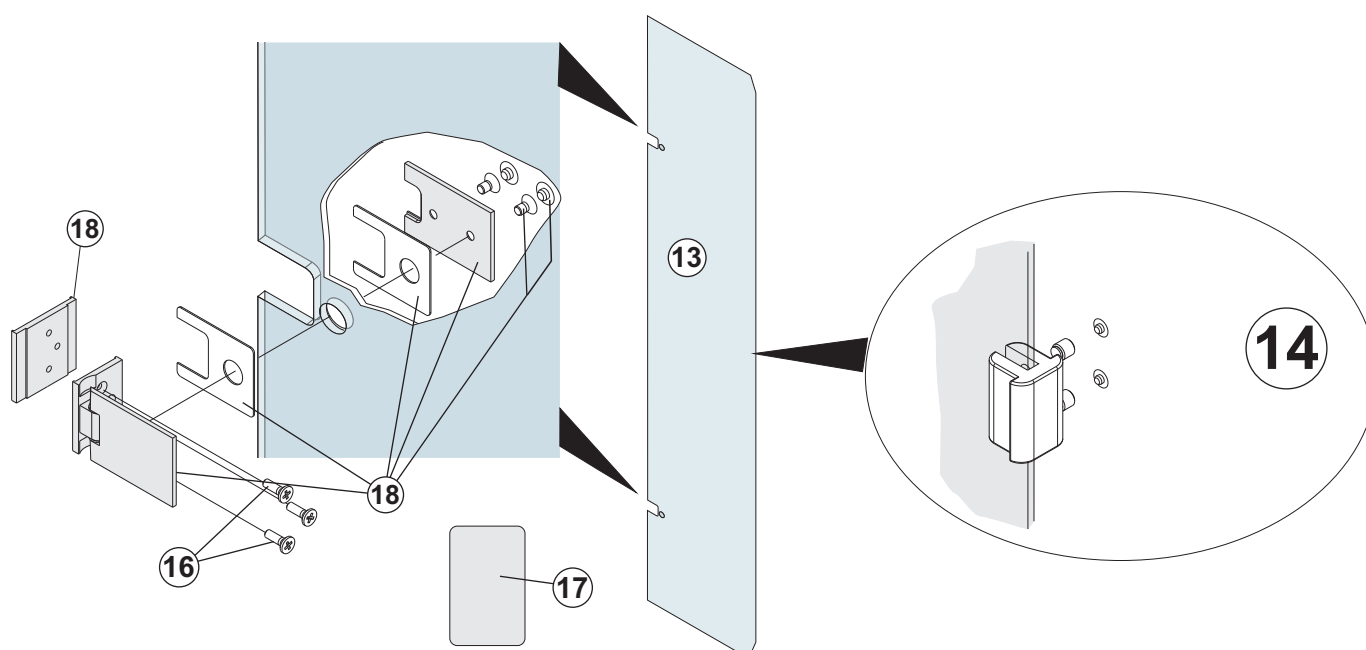


16 6 x TF Ø3,5 x 15,9

NOMENCLATURE PAROI MOBILE STANDARD

REP	QTE	DESIGNATION	VT	VS	VDD	VM
13	1	Vitrage Paroi mobile 250	L13JPM0253	L13JPM0251	L13JPM0259	L13JPM0255
	1	Vitrage Paroi mobile 400	L13JPM0403	L13JPM0401	L13JPM0409	L13JPM0405
14	1	Ensemble poignée	L3380030	L3380030	L3380030	L3380030
15	1	Forêt Ø2,5	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500
16	6	TF Ø3,5x15,9	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500
17	2	Cache vis adhésif	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500
18	1	Ensemble charnière (x2)	L33JA533	L33JA533	L33JA533	L33JA533

VT = Verre transparent
 VS = Verre sérigraphié
 VDD = Verre dépoli dégradé
 VM = Verre miroir

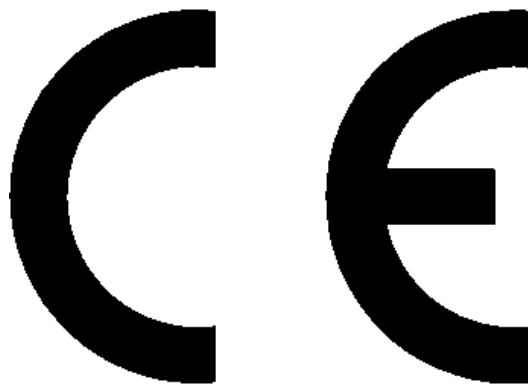


NOMENCLATURE PAROI MOBILE SUR-MESURE

REP	QTE	DESIGNATION	VT	VS	VDD	VTG	VTB	VSTR
13	1	Vitrage paroi mobile	L13JA98DS3	L13JA98DS1	L13JA98DS9	L13JA98DS0	L13JA98DS5	L13JA98DS4
14	1	Ensemble poignée	L3380030	L3380030	L3380030	L3380030	L3380030	L3380030
15	1	Forêt Ø2,5	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500
16	6	TF Ø3,5x15,9	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500
17	2	Cache vis adhésif	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500	SAVT0500
18	1	Ensemble charnière (x2)	L33JA533	L33JA533	L33JA533	L33JA533	L33JA533	L33JA533

VT = Verre transparent
 VS = Verre sérigraphié
 VDD = Verre dépoli dégradé
 VTG = Verre teinté gris
 VTB = Verre teinté bronze
 VSTR = Verre structuré

LEDA



DECLARATION DES PERFORMANCES

PAROI DE DOUCHE JAZZ PLUS A USAGE DOMESTIQUE

035-DOP-2018A

- 1. Code d'identification du produit Type :**
Tous les codes démarrant par L13JP
- 2. Identification du Produit de Construction :**
Parois de Douche.
- 3. Usage prévu du produit :**
Hygiène personnelle (HP).
- 4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :**
Leda S.A.S., CS 40252 Samoreau – 77215 AVON CEDEX France – <http://www.leda.eu>
- 5. Nom et adresse de contact du mandataire :**
Non Applicable.
- 6. Système d'évaluation et de Vérification de la constance des performances :**
Système 4.
- 7. Cas des produits couverts par une norme harmonisée :**
Le fabricant effectue la détermination du produit type et un contrôle de la production en usine.
- 8. Performances déclarées :**

Caractéristiques Essentielles ^a	Performance	Norme Harmonisée
Aptitude au nettoyage	Satisfaisant	EN 14428: 2015
Résistance à l'impact / comportement à l'éclatement	Satisfaisant	
Durabilité	Satisfaisant	

^aLes performances spécifiques des caractéristiques essentielles sont données par le code de désignation tel que cité dans le présent document

9. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 8.
La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

à Samoreau, le 09/02/2018

Robert Dziak,
Président Directeur Général

LEDA

TRAITEMENT GLASPLUS

Le revêtement GlasPlus est un traitement du verre qui facilite l'entretien des parois vitrées en limitant les dépôts de calcaire, de graisse et de saleté. Le traitement rend la surface du verre hydrophobe et oléophobe. Ainsi, les liquides ou substances aqueux et huileux ou gras sont repoussés et glissent à la surface sans laisser de traces. Le verre a donc des propriétés de déperlance à l'eau, ainsi qu'aux substances grasses, et de ce fait présente des caractéristiques anti-calcaires.

Le revêtement GlasPlus est si fin qu'il ne se voit pas à l'œil nu, il ne modifie pas la transparence du verre : le seul effet visible révélant la présence de ce revêtement, c'est la formation de grosses gouttes d'eau qui glissent à la surface de la paroi et non la diffusion uniforme de milliers de gouttelettes d'eau qui s'accrochent et s'étalent sur la paroi.

A la différence des verres non traités, les verres traités GlasPlus vont être beaucoup plus faciles à nettoyer. **Cela ne signifie pas pour autant que les verres traités GlasPlus ne doivent pas être nettoyés.** Il peut rester des résidus visibles sur le verre après l'utilisation de la douche, notamment de savon. Ces résidus seront moins importants, et les particules se détacheront plus facilement.

Dans ce cas-là, afin d'assurer la longévité du traitement GlasPlus des parois de douche, il faut absolument respecter les conseils d'entretien et éviter d'utiliser :

- des poudres et des crèmes abrasives
- les nettoyeurs alcalins
- les nettoyeurs caustiques
- les produits acides
- les nettoyeurs désinfectants
- les nettoyeurs vapeur

Ces produits agressifs ne sont pas utiles puisque l'entretien s'effectue très facilement avec des produits doux comme les nettoyeurs neutres qui lavent mais n'attaquent pas le revêtement protecteur des parois de douche.

Lorsque l'effet du revêtement commence à diminuer ou en cas de détérioration du revêtement, il est possible de traiter le verre en utilisant un kit GlasPlus.

ENTRETIEN

- Il est possible que le traitement anti-calcaire laisse des traces sur les vitrages, nous vous conseillons de nettoyer ceux-ci après l'installation des parois à l'aide d'un chiffon doux et sec.

- NE PAS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU SOLVANTS.

LEDA

La société LEDA vous remercie de lui avoir témoigné votre confiance.

- Nos produits sont soumis à de strictes exigences quant à la qualité des matériaux, de la finition et à la sécurité de fonctionnement.
- Pour l'entretien, nous vous conseillons de bien rincer la cabine après usage pour éliminer les résidus de savon, de shampoing et de gel douche. Nous vous recommandons également l'usage de notre nettoyant LEDA NET ou à défaut un chiffon imbibé d'alcool à bruler
- Ne pas utiliser de solvants, de produits abrasifs ou de liquide type déboucheur qui risquent de détériorer le receveur et la bonde.
- La lubrification des rails, des charnières et autres pièces mobiles doit être contrôlée périodiquement. Lubrifier si besoin avec de la graisse silicone ou à défaut de la vaseline ménagère.
- Le verre utilisé pour nos produits est un verre de sécurité (norme NF EN 12150-1). En cas de choc, le vitrage se brise en une multitude de petits morceaux sans véritable danger pour l'utilisateur.

GARANTIE CONTRACTUELLE - 2 ANS

Au delà de la garantie légale issue des dispositions de l'art. 1641 et suivants du Code Civil, nous garantissons nos produits contre tous défauts de matière et vices de fabrication, pendant désormais deux ans à dater de leur livraison.

Cette garantie court à dater de la livraison des produits et sous réserve des dispositions ci-après :

- Nos produits doivent être installés et révisés par un professionnel qualifié, lequel s'engage à respecter nos prescriptions et les règles de l'art concernant le montage, l'installation et la révision de nos produits.
- Lorsque nos produits sont destinés à être encastrés, l'installation devra être réalisée de telle sorte qu'ils puissent être retirés ultérieurement, sans détérioration.
- Notre garantie ne couvre pas les défaut et détériorations provoqués par l'usure naturelle des pièces, les intempéries, les dommages causés par la qualité de l'eau et les dommages qui pourraient être la conséquence d'un entretien défectueux.

Compte tenu de ce qui précède, notre garantie sera retirée à tout produit dont l'installation, la mise en oeuvre ou l'entretien n'auront pas été effectués conformément à nos prescriptions, dans les règles de l'art et par un professionnel qualifié, qu'il s'agisse de l'entreprise chargée des travaux ou du personnel affecté à ceux-ci.

En cas de défectuosité des produits reconnue par nos services, notre garantie reste strictement limitée au déclassement, ou éventuellement au remplacement pur et simple de la pièce défectueuse, à l'exclusion de tous frais et indemnités de quelque nature qu'il soit. Ce remplacement n'interviendra à l'identique que dans les limites de nos fabrications et de nos disponibilités en stock. Dans le cas contraire, nous ne serons tenus qu'au remplacement à l'équivalent. Toute réclamation sera d'autant mieux traitée qu'elle sera détaillée, précise et accompagnée de la facture d'achat et/ou de la facture d'installation.

POUR BENEFICIER D'UNE GARANTIE SUPPLEMENTAIRE D'UN AN.....

Nous vous proposons d'enregistrer votre achat sur notre site internet :

www.leda.eu

Nous pourrions ainsi immédiatement identifier la référence du produit que vous venez d'acquérir et, en cas de demande de pièces détachées, vous servir plus rapidement.

Pour ce faire, sur la page d'accueil, allez dans la rubrique "ENREGISTRER MON PRODUIT"

Vous n'avez plus qu'à renseigner la fiche d'inscription et confirmer pour bénéficier d'un an de garantie supplémentaire

LEDA

**A
CONSERVER
PAR L'UTILISATEUR**

LEDA

BON DE GARANTIE

- 2 ANS -

Pensez à nous communiquer :

- la référence de votre produit (c'est une suite de chiffres et lettres qui identifie le produit, vous la trouvez sur le catalogue Leda ou sur la facture de votre distributeur) Ex: L13JP858-71

Pensez à conserver l'original de votre facture d'achat (vous devrez nous en fournir une copie lors de votre demande de prise en charge sous garantie).

Ne retournez ce bon de garantie dûment complété et accompagné de la facture d'achat du produit qu'en cas de réclamation.

NOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

- N'oubliez pas de faire apposer le
cachet de votre installateur

Cachet de l'installateur

